

Peter Schulthess, Theodor Itten

EAP Meetings de Vienne, 18 – 19 février 2011

General Board Meeting du vendredi

Le procès-verbal de la séance de Paris (2010) est approuvé à l'unanimité. Regina Hilbert présentera à l'assemblée annuelle un rapport financier détaillé. Le bilan montre toutefois que nos recettes baissent de plus en plus. Il y a eu une diminution drastique des demandes d'ECP. Simultanément, nos dépenses sont en constante augmentation.

Adrian Rhodes, vice-président, présente les résultats de la séance qu'a tenue aujourd'hui le comité chargé de la planification de la relève. Trois positions différentes se sont cristallisées. D'abord les tâches confiées aux différents fonctionnaires sur le plan opérationnel sont variables, mais elles doivent être gérées au jour le jour. Par ailleurs, il y a des tâches stratégiques en rapport avec la politique professionnelle qui demandent un travail ponctuel. De nombreux travaux doivent être accomplis sur la base de connaissances spécialisées. Il faudra donc une période de mise au courant. Les fonctionnaires (députés) qui doivent être élus auront besoin de suffisamment de temps pour s'initier. Il s'agit de débattre de ce qui sera positif par rapport à notre groupement. Des processus de transition devront ensuite être organisés, pour que la relève réussisse. Par ailleurs, Rhodes signale aux participants à l'assemblée que la Suisse a déposé une motion, dans laquelle elle demande que nous élisions, dans le cadre de la séance du comité, un Deputy General Secretary. Young, Angleterre, souhaite que soit créé un comité composé d'anciens présidents et d'autres personnes encore à élire, pour apporter un soutien – lorsque le moment viendra – aux fonctionnaires députés durant leur période de mise au courant. Szyszkowitz, fonctionnaire AEP, souhaite qu'un nouveau comité des nominations soit élu par la Board. Parrini, Italie, présente la tradition suivie en Italie. Il faut que le travail des fonctionnaires continue à être garanti pendant la période où ils mettront leurs députés au courant. Boyesen, France, souhaite qu'une opportunité soit offerte aux fonctionnaires en poste de dire ce dont ils ont besoin. Warneke, Angleterre, nous demande d'attendre jusqu'à la réunion de Rome (automne 2011) pour choisir un Deputy General Secretary (DGS) ; ceci permettrait à d'autres candidats – Schulthess mis à part – de postuler à ce poste. Filz, Ukraine, voudrait savoir ce qu'en pense Pritz. En même temps, il sympathise avec la position de la Suisse ; Itten l'avait présentée clairement, tout en plaidant pour l'élection de Peter Schulthess.

Schulthess prend position. S'il est élu, il se mettra au courant du travail que doit fournir le GS. A partir de là, la responsabilité pour l'AEP actuellement entièrement assumée par Pritz sera répartie sur deux personnes. Au cas où les nouveaux statuts seraient approuvés (demain), tous les fonctionnaires devraient avoir un ou une député/e. Rhodes souligne qu'il est très important que nous décidions si nous voulons un DGS. Si c'est le cas, nous pourrions l'élire demain. Certains participants se déclarent pour, d'autres contre cette démarche. Le président désigné considère que ce changement va de toute façon se faire, que ce soit maintenant ou au plus tard, en octobre. Plusieurs délégués critiquent le comité des nominations pour n'avoir pas bien fait son travail. Nicole Attalie, présidente de ce comité, ne comprend pas cette critique. Boyesen propose une démarche en deux étapes : 1. Décider si nous souhaitons élire un DGS ; 2. Si oui, celui-ci pourrait être élu demain. Il considère qu'il est important de définir pourquoi nous avons constamment des problèmes d'organisation et de trouver des solutions positives.

NUOC Meeting (National Umbrella Organizations Committee)

Les nouveaux membres sont présentés. Le procès-verbal de la séance de Paris est approuvé à l'unanimité. Schulthess, invité par l'EWOC, souhaite que la ré-accréditation de la NAO Espagne soit clarifiée. Cette NAO continue-t-elle à respecter nos statuts ? Il répète les objections et questions qu'il avait formulées dans un courrier adressé à la FEAP. La présidente de cette dernière présente sa ré-accréditation. Quelques standards sont moins élevés que ceux de l'ECP. Les Espagnols s'efforcent toutefois de respecter la Déclaration de Strasbourg. Ils considèrent comme important le contexte national dans un pays donné. Il s'agit également de protéger notre profession. C'est pourquoi les personnes qui n'ont pas fait de formation de base en psychologie ou en médecine doivent avoir pratiqué au moins huit ans après le diplôme de psychothérapie avant de pouvoir devenir membre ordinaire de la FEAP (deux ans suffisent pour les psychologues et les médecins). Schulthess pense que cela revient à discriminer les diplômés en sciences sociales. La FEAP considère qu'il est important de suivre cette voie si l'on veut obtenir une législation favorable. L'AEP continue à souhaiter que des standards relativement

élevés soient appliqués dans toute l'Europe. De toute évidence, il peut y avoir une situation inhabituelle dans certains pays et cela rend la démarche d'unification suivie par l'AEP difficile. Pour le reste, l'Espagne respecte les critères AEP et la ré-accréditation lui est accordée, ainsi par ailleurs qu'à la Lituanie. Motion présentée par l'Allemagne : les porteurs d'un ECP doivent être membres d'une organisation professionnelle soutenant un code d'éthique obligatoire. Il ne faut pas forcément que cette organisation soit une NAO. Sass, Belgique, indique qu'il n'existe encore aucune réglementation de la psychothérapie dans son pays. La NAO a mené des négociations avec le ministre de l'économie. Elle a obtenu que la profession de psychothérapeute soit enregistrée. Les psychologues ont réagi immédiatement, demandant à être eux aussi enregistrés. Les deux professions existent donc en Belgique. Mais la NAO pourra être le partenaire officiel du Parlement lorsqu'il s'agira d'édicter une loi. Au Danemark et en Irlande, les NAO sont sur le point de se scinder. Pritz a tenté de jouer le rôle de médiateur, mais les deux camps ne peuvent pas se mettre d'accord sur les points qui avaient été convenus lors de la médiation. Rhodes mentionne qu'historiquement, il y a toujours eu des clivages entre courants et méthodes. Le rôle de l'AEP est de prévenir de nouvelles scissions et de les « guérir », comme elle l'a fait en Pologne. La Fédération polonaise a fait ses devoirs et a été bien acceptée. Les psychiatres psychothérapeutes polonais n'ont pas encore accepté d'appartenir à une NAO commune, répartie en deux groupes. Ils demandent qu'on leur accorde des délais. Itten souhaite que ce délai soit le dernier. On ne peut pas accepter que la Fédération polonaise s'en tienne aux accords et que l'autre parti ne le fasse pas. Le document doit être présenté à Rome. Puis le NUOC prendra une décision qui devrait permettre de clore un conflit qui dure déjà depuis six ans. Sa motion est approuvée par une majorité.

EWOC Meeting (European-Wide Organizations Committee)

Les délégués des associations faitières européennes représentant les différents courants de psychothérapie sont réunis au sein de l'EWOC. Ce comité est également compétent au niveau de l'évaluation du caractère scientifique des courants qui souhaitent être homologués par l'AEP. Les institutions qui présentent une requête doivent définir leurs fondements scientifiques en rapport à quinze questions. Deux experts sont nommés, qui doivent se prononcer indépendamment l'un de l'autre. Ils présentent un rapport à l'EWOC. Ensuite, tous les membres EWOC mènent un débat et décident si un courant doit être homologué ou non. Cette année, la psychothérapie par l'art a été homologuée, telle qu'elle est enseignée à Athènes par le « Center for Art & Psychotherapy ». Cet institut peut donc maintenant demander à être reconnu comme institut de formation au sein de l'EAPTI. Lors du meeting de l'automne dernier, les experts ont présenté un rapport qui a conduit à un désaccord avec l'EWOC (l'approche n'a pas été reconnue) concernant la demande d'homologation d'EUROTAS (psychologie transpersonnelle). Un groupe de travail a alors été mis en place, qui doit formuler les critères qui serviront à évaluer les courants de psychothérapie qui accordent une grande importance à la spiritualité ; cela permettrait de ne pas automatiquement exclure ces courants en leur reprochant de ne pas être fondés scientifiquement. Une longue discussion suit, au sujet de la distinction entre « modalité » et « méthode » – aucune décision n'est prise.

General Board Meeting du samedi

Le groupe de travail « thèmes centraux à la psychothérapie » a présenté une motion à la Board, demandant que soit créé un comité de recherche en psychothérapie ; il s'intéresserait aux études menées actuellement dans ce domaine. Cela permettrait d'améliorer le statut scientifique de l'EAP, compte tenu du fait que nous nous déclarons organisation professionnelle scientifique en Europe. Une tâche importante de ce comité serait de mettre en évidence les points sur lesquels la recherche manifeste des lacunes. Snezana Milenkovic, professeur de psychothérapie en Serbie, sert de coordinatrice au sein de ce groupe et serait disposée à assumer la fonction de présidente. Cette proposition est approuvée à l'unanimité. Les membres du comité seront élus en octobre, lors de la séance de Rome.

Suivent des élections. Le comité des nominations présente les candidat/es. Meignant, France, ne peut plus être élu au poste de chargé des relations extérieures, du fait de la limitation de la durée des mandats (10 ans) ; il occupe ce poste depuis déjà 12 ans, avec Zafran, France. Ce dernier annonce qu'il démissionne. Le poste est donc vacant. Pritz propose Schulthess pour ce poste, en tant qu'alternative à une candidature au mandat de secrétaire général député. Schulthess le remercie. Il va réfléchir jusqu'à la séance de Rome à la question de savoir quel mandat il souhaite assumer. Pritz est réélu encore une fois, par 48 pour et 2 contre (Autriche et Suisse), ceci bien qu'il ait déjà assumé un mandat de 10 ans. Ivana Slavkovic est élue à l'unanimité (50 voix) au poste de Registrar. Il est décidé d'attendre Rome pour élire un/e External Relations Officer. La motion de la Suisse est soumise au scrutin. Rhodes présente une motion modifiée, selon laquelle l'élection de députés serait

remise à Rome et, aujourd'hui, l'assemblée se prononcerait seulement sur la création du poste de Deputy General Secretary. Pritz s'oppose à la motion présentée par la Suisse. Il souhaite que la Board lui accorde encore deux ans pour trouver son/sa successeur. Il aurait souhaité que le poste soit confié à Ivana Slavkovic, mais celle-ci a été élue Registrar. Warnecke, Angleterre, demande un scrutin à bulletins secrets ; résultats : 20 oui et 19 non. La création d'un poste de secrétaire général député est approuvée par 32 oui et 23 non, ce dont les délégués suisses et autres se réjouissent. L'élection d'un député est remise à la séance de Rome, afin que d'autres candidats puissent se présenter.

Rapports des comités: L'EWOC a débattu des différentes conceptions de la psychothérapie. Il regrette que certaines EWAO n'envoient pas de réponse lorsque quelqu'un souhaite acquérir un ECP. Un nouveau président EWOC devra être élu à Rome. Le GAP (Grand-parenting Accrediting Committee) rapporte que 20 documents russes envoyés sous format multimodal sont très difficiles à vérifier ; cela irrite beaucoup Makarov, le délégué de la Russie. Les requêtes qui parviennent au GAP en rapport avec des ECP sont presque toutes en format multimodal. La commission d'éthique va préparer un séminaire d'un jour, destiné aux EWAO ; thème : enseignement de l'éthique. Il s'agit d'élaborer un standard commun. A ce jour, 54 instituts sont accrédités. Le TAC (Training standards and Accreditation Committee) aimerait que les NAO soient chargées de ré-accréditer les porteurs d'ECP. Certains délégués sont favorables, d'autres souhaitent que ce thème soit abandonné. L'AEP ne devrait intervenir que lorsqu'une infraction à la déontologie est constatée. L'AEP dispose d'un registre des psychothérapeutes incluant les membres qui versent leurs cotisations. Ceux qui ne le font pas sont biffés de la liste. Le TAC a en outre accordé une accréditation en tant qu'EAPTI à un nouvel institut : l'Institut de Reality Therapy, en Slovaquie. Deux nouveaux experts ont été nommés, qui seront chargés de rendre visite à des instituts.

Assemblée annuelle des membres: AGM

Le président, Rodolfo de Bernart, présente d'abord son rapport. Il est heureux que les choses aient évolué au sein de l'AEP durant son mandat ; il apprécie qu'il y ait eu une opposition, centrée avant tout sur la Suisse. Même si cela n'a pas toujours été très agréable du point de vue de l'institution. En tant que thérapeute systémique, il sait que ceux qui dérangent contribuent à faire progresser une organisation. Le secrétaire général, Pritz, rapporte trois cas dans lesquels des thérapeutes ont réussi à obtenir une autorisation de pratique en Allemagne et en Italie, bien qu'ils n'aient pas été psychologues mais bien des psychothérapeutes homologués en Autriche. Le Registrar démissionnaire, Serge Ginger, a signé au cours des dix dernières années 5100 certificats d'ECP. Dans 42 Etats (même extra-européens) tous les thérapeutes sont porteurs d'un ECP. La triste nouvelle, du point de vue financier, est que 1000 porteurs d'ECP ne versent plus leurs cotisations. Cette année, seulement 150 ECP ont été accordés.

Le poste ECP du budget 2011 a été fixé à €90'000, mais les recettes ne se sont montées qu'à €35'000.-. Cette différence a été compensée en empruntant €57'000.- à la fortune de l'AEP. Un soutien sera éventuellement accordé à deux dissertations rédigées dans le cadre de la SFU. Le thème de l'une d'elle est l'histoire de l'AEP ; l'autre traite des mouvements migratoires de psychothérapeutes au sein de l'Europe. Regina Hilbert démissionne de son poste de responsable des finances. Différentes modifications des statuts sont approuvées par 177 oui et 13 abstentions (pas de voix contre). Ceci permet de satisfaire le souhait émis par la General Board : la limitation de la durée des mandats ne sera pas strictement appliquée. C'est seulement grâce à cela que Pritz peut conserver son poste. L'élection d'un nouveau responsable des finances est précédée d'un vif débat. Alexander Rieder est élu par 150 voix ; il avait été nommé assistant d'Hilbert l'été dernier. L'autre candidat, Thomas Riepenhausen, n'a obtenu que 58 voix. L'élection du nouveau vice-président a été intéressante ; est élu par 106 voix Eugenijus Laurinaitis, Vilnius, alors que Traudel Szyzkowitz, Graz, n'a obtenu que 68 voix. Le nombre total de voix se montant à près de 200, il faut assumer que de nombreuses personnes se sont abstenues. Adrian Rhodes a été élu par 190 voix (2 abstentions) au poste de président.

Prochains congrès AEP: 2013 à Moscou, 2014 en Norvège. Dates des prochaines séances: 14-15 octobre à Rome ; 17-18 février 2012 de nouveau à Vienne. Séance d'été les 7- 8 juillet 2012, à Valence, Espagne